



**Déclaration liminaire à la Formation Spéciale Santé Sécurité
et Conditions de Travail de l'Hérault du 16.10.25**

Groupe de travail

"Accompagnement des personnels dans le cadre de l'école inclusive"

Mesdames, Messieurs,

La FNEC-FP FO s'oppose à l'inclusion systématique. Celle-ci génère une importante souffrance au travail des personnels. Les fiches saisies dans le registre SST en dressent un constat accablant.

566 élèves notifiés IME ou ITEP sont, faute de places, scolarisés par défaut en classe ordinaire ou en ULIS. Cette inclusion au forceps, habillée de bons sentiments, est surtout le moyen de réaliser des économies, une scolarisation en milieu ordinaire étant environ 5 fois moins coûteuse qu'en institut spécialisé. De plus, le manque criant d'AESH a pour corollaire le non-respect des notifications d'accompagnement individuel comme mutualisé et entraîne la maltraitance institutionnelle des enseignants et des AESH.

La FNEC-FP FO réaffirme sa revendication que toutes les places nécessaires en structures spécialisées soient rétablies ou créées.

Ces derniers jours, des personnels à bout se mettent en grève dans plusieurs collèges de l'Hérault en raison du manque d'AESH dû aux budgets d'austérité.

Aussi, la FNEC-FP FO ne souhaite pas s'associer à un groupe de travail pour "accompagner" des personnels en souffrance et leur faire endurer l'inacceptable. L'employeur Education Nationale est responsable de la détérioration de la santé et de la sécurité de ses agents. Y mettre fin nécessite non un « accompagnement » des personnels mais des créations de places et de postes dans l'enseignement spécialisé et la santé scolaire et le respect des obligations de l'employeur en matière de médecine du travail.

Pour toutes ces raisons, la FNEC-FP FO ne pourra être tenue comptable des dispositions qui émaneront de ce groupe de travail.

Nous quittons le GT ce jour alors qu'en ce moment-même FO, FSU, SNALC et SUD boycottent le CSA académique.